

CONSEIL DES QUARTIERS



Le conseil des quartiers

Est un relais entre les habitants, les élus et les services municipaux.

C'est un moyen d'expression, d'échanges constructifs d'informations et de propositions au service de l'intérêt général.

Son champ d'actions porte principalement sur la vie quotidienne du secteur.

Il compte des référents (personnes qui se sont proposées à représenter le quartier) de chaque quartier et est co-animé par le maire et l'adjointe déléguée à la démocratie participative.

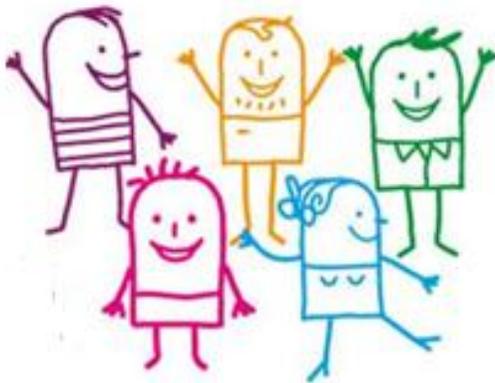
Chaque secteur peut fonctionner séparément.

Les référents peuvent inviter les habitants (du quartier) à participer à des rencontres, des concertations. Ils peuvent jouer le rôle de rapporteur, être force de propositions au service de l'intérêt général.

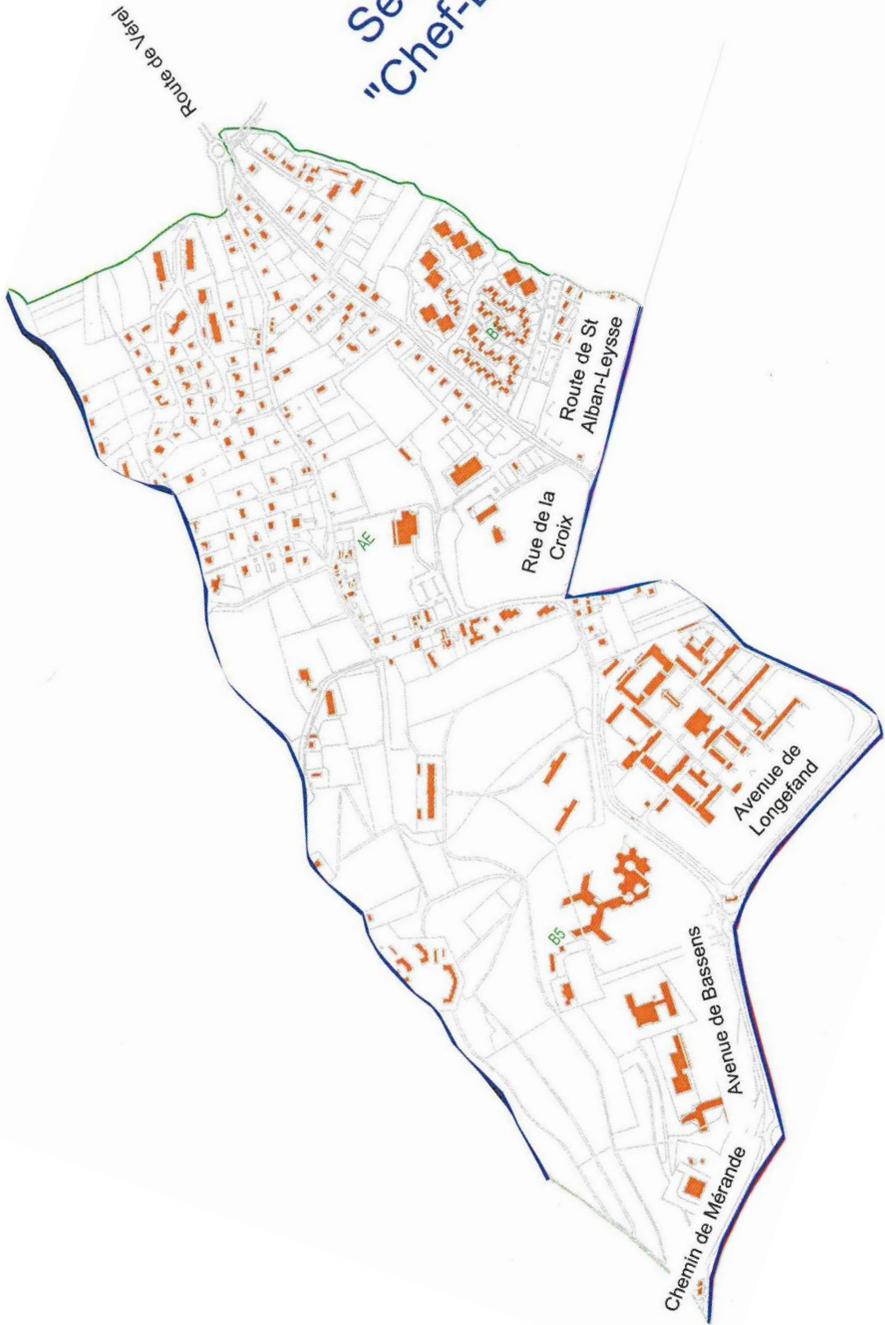
Une conférence des quartiers, rassemblant les 5 secteurs, sera alors organisée au minimum 1 fois par semestre et/ou en fonction de l'actualité et de l'évolution de la commune

➡ CA M'INTERESSE, JE VEUX EN SAVOIR PLUS...

La ou les personnes à contacter si j'ai des questions...



Secteur "Chef-Lieu"



CHEF LIEU

QUARTIER DU CHAPITRE

1	DARVES Anne	103 rue des Côteaux Fleuris		
2	DEBAS Caroline	194 rue du Chapitre		
3	DEPINOY Elisabeth	103 rue des Côteaux Fleuris		
4	LUDWIG Martine	174 rue du Chapitre		
5	MENIER Marc	467 rue Georges Lamarque		
6	ROCHE Noël	189 rue du Chapitre		

QUARTIER DU PRAZ DU NANT

1	DIVISIA Alain	7 le Praz du Nant		
2	REVERT Robert	580, route de Vérel		

QUARTIER DES CASTORS

1	MAADOUNE Marie-Rose	rue des primevères		
2	MILITE Diana	4, rue des primevères		
3	SILARBI Emmanuelle	rue des primevères		

QUARTIER DE BRESSIEUX

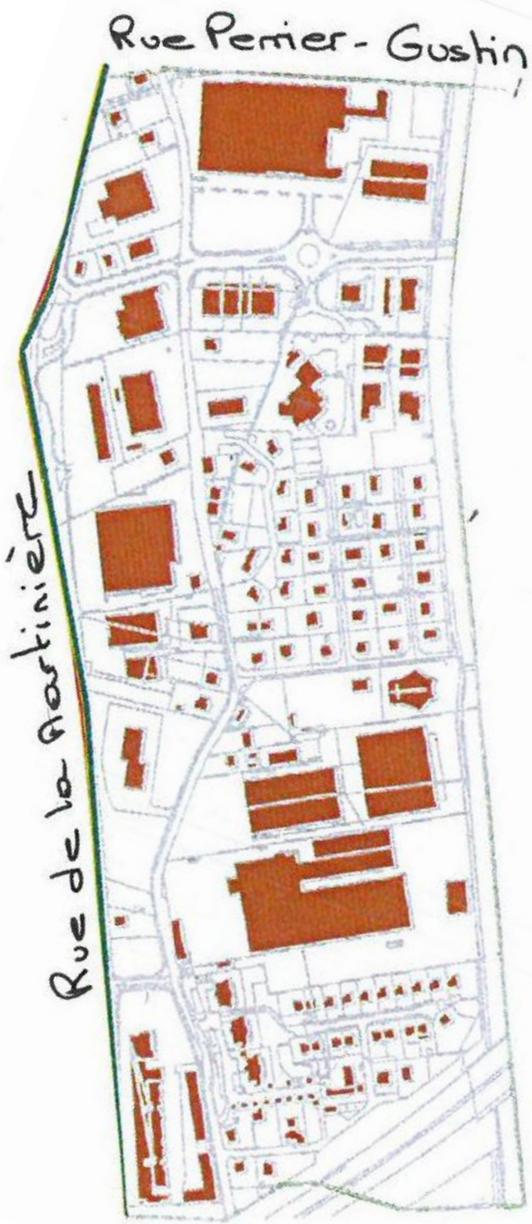
1	MUSITELLI Marie-Angèle	42 allée des Grillons		
---	------------------------	-----------------------	--	--

QUARTIER DE LA LIVETTAZ

1	LEFEBVRE David	90, avenue de Bassens		
---	----------------	-----------------------	--	--

LA MARTINIÈRE

1	BOUGARD Daniel	2, impasse de la Martinière		
2	L'HEVEDER Didier	51, allée des Marronniers		



Secteur
"La Martinière"

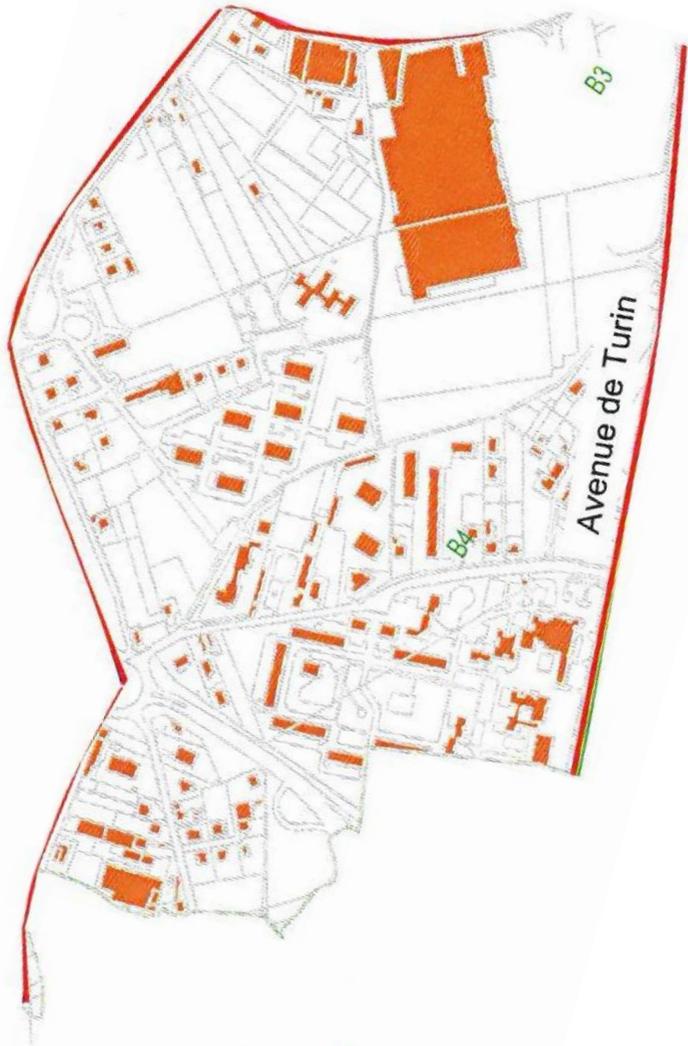
LA PLAINE

QUARTIER DES DRALIS

1	BLACK Renée	7, square des Dralis		
---	-------------	----------------------	--	--

QUARTIER DE GONRAT

1	BAZART Mathieu	307, rue de Gonrat		
2	GARIOD Suzanne	173, rue de Gonrat		
3	POIREL Jacques	171, rue de Gonrat		
4	VALLET Marie	119, rue de Gonrat		
5	WAJDER-LE TORN Marie-Bernadette	41, rue de Gonrat		



Secteur "La Plaine"

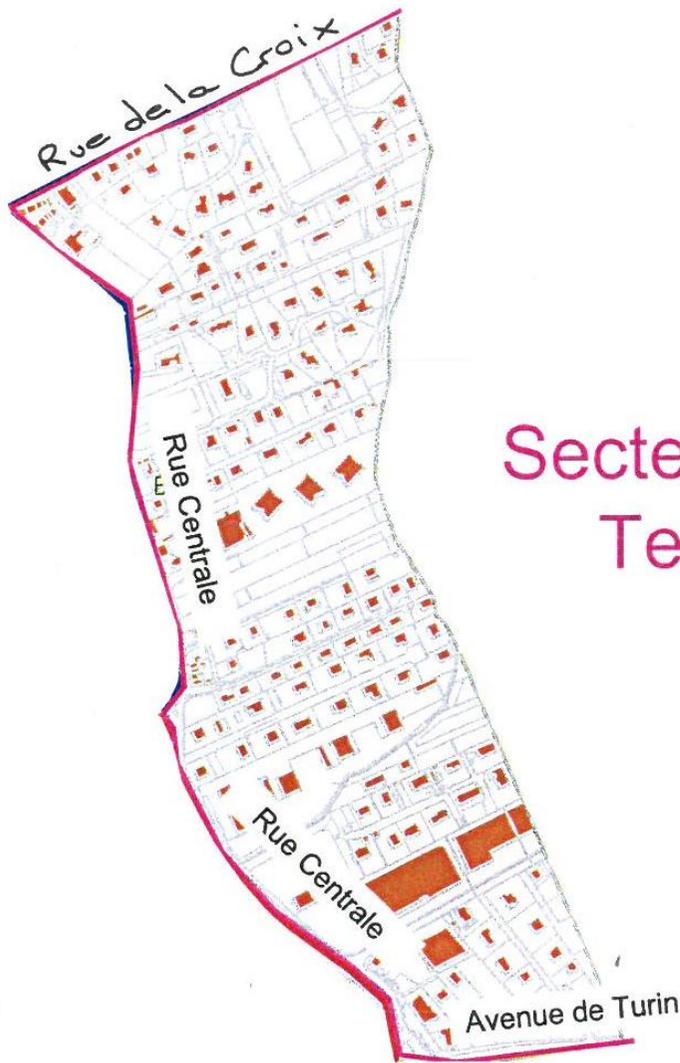
LE GRAND TERRAILLET

QUARTIER DE LA CROIX

1	NANTOIS Christiane	264, rue de la Croix		
2	PLASSAS Florence	72, allée du Souvenir		

QUARTIER DE LA RUE CENTRALE

1	BOUVIER Noël	2, rue du Grand Champ		
2	PREVOT Bernard	62, rue Centrale		
3	PREVOT Marc	62, rue Centrale		



Secteur "Grand Terraillet"

LES MONTS

1	BEULLAC Jean-Paul	1136, chemin des Monts-dessus		
2	BLANC Eric	146, chemin des Ecoreuils		
3	CHIRON Nicolas	1961, chemin des Monts dessus		
4	CLERC Quentin	1086, chemin des Monts-dessus		
5	FUSTEC Christiane	170, chemin de la Brazière		
6	GARCIN Danièle	168, chemin de la Brazière		
7	PIN Jacques/ Martine	78, rue de Saint Concord		
8	THEOLEYRE Georges	223, chemin des Monts dessus		

Secteur "Les Monts"



👉 QUELS SONT LES PRINCIPES A REPECTER ?

✓ **Liberté**

Autonomie vis-à-vis de la municipalité et possibilité pour chaque membre du conseil de s'exprimer.

✓ **Egalité**

La parole de chaque membre doit être prise en compte de façon égalitaire. Les avis divergents, même minoritaires, doivent pouvoir s'exprimer.

✓ **Fraternité**

Le conseil des quartiers œuvre en faveur des quartiers dans le respect des convictions de chacun. Cette démarche est collective, solidaire et favorise le dialogue intergénérationnel et interculturel.

✓ **Laïcité**

Le conseil des quartiers est un lieu de débat public ouvert à la parole des habitants, associations et acteurs des quartiers.

✓ **Neutralité et pluralité**

Indépendance et autonomie vis-à-vis de partis politiques, de syndicats, d'associations culturelles ou de tout groupe de pression contre la pluralité.

✓ **Parité**

Les femmes et les hommes doivent être représentés, si possible, de façon égale dans le conseil.

}

👉 A QUOI CA SERT ?

Le conseil des quartiers a pour objectif d'améliorer la situation des quartiers.

C'est une assemblée consultative qui agit ou qui donne son avis sur :

- Le social (santé, vie associative, solidarité...)
- L'urbain (rues, logements, équipements, cadre de vie...)
- Le développement économique (entreprises, commerces...)

Aujourd'hui, pour que la visibilité des problématiques soit plus efficiente et que les projets réalisés pour les quartiers se fassent en accord avec les besoins des habitants, la municipalité a imaginé qu'il y ait un conseil des quartiers dans 5 secteurs, définis par des zones géographiques, des axes routiers principaux et le nombre d'habitants

Le conseil des quartiers est constitué de groupes d'habitants qui se réunissent pour :

- Etre une interface entre la municipalité et les habitants des secteurs représentés,
- S'exprimer en faisant des propositions pour les quartiers à partir des besoins des habitants,
- Participer à une dynamique citoyenne : proposer des initiatives, des projets, etc... en groupe,
- Avoir toute sa place et son rôle dans la conférence du conseil des quartiers organisée au minimum 1 fois/semestre et/ou en fonction de l'actualité et de l'évolution de la commune.

Les référents d'un secteur peuvent être invités à assister à une réunion spécifique à ce secteur.

Commune de Bassens

MAIRIE

297, route de la Ferme

73000 BASSENS

04 79 70 47 17

mairie@bassens-savoie.fr

